

Victor  
Polard/TMM/EST/ERAMET

09/02/2012 16:08

A Patrick Delaborde/ANC/AD/ERAMET@ERAMET

cc

ccc

Objet Tr : Evolution CA UKAD en 2013

Pour suivi :  Priorité urgente

Patrick,

Après avoir lu ce qui suit, tu comprendras que nos activités aval Ti sont importantes

Comment résumer à ce jour un "draft de draft" de B Plan pour le médical et tout autre marché accessible en 2012 et 2013 et suivant avec leur équivalent billettes Ti ?

merci

Victor POLARD  
ERAMET Alloys Division  
Chief Strategy Officer  
and Powder Business Development  
victor.polard@eramet-erasteel.com  
+33(0)1 45 38 42 89

----- Réacheminé par Victor Polard/TMM/EST/ERAMET le 09/02/2012 16:05 -----

Yves-Charles  
Ricci/TMM/AD/ERAMET

08/02/2012 19:22

A Georges Duval/TMM/AD/ERAMET@ERAMET

cc Edouard Duval/TMM/AD/ERAMET@ERAMET, Cyrille  
Duval/TMM/AD/ERAMET@ERAMET, Philippe  
Gundermann/TMM/AD/ERAMET@ERAMET, Victor  
Polard/TMM/EST/ERAMET@ERAMET

Objet Evolution CA UKAD en 2013

Suite aux récents contacts avec Airbus, le PLT UKAD va être profondément modifié. En effet, Airbus semble vouloir appliquer de façon très stricte les règles du Conbid Titane et n'autoriser de passer des commandes à UKAD qu'après la validation formelle des pièces. Comme les commandes matières se passent en Mars pour les 9 premiers mois de l'année suivante et en Juillet pour le dernier trimestre de l'année suivante, nous n'aurons le droit de passer à UKAD que la matière pour les pièces homologuées.

L'application de ces règles fait que:

le premier dossier "pièce" validé ne le sera qu'en juillet 2012 (et le suivant en août). Pour Airbus cela signifie que sur tous les 3 premiers trimestres de 2013 nous ne pourrons rien livrer et que pour le 4 eme nous ne pourrons livrer que pour la pièce homologuée soit 7 tonnes, par trimestre.

Nous avons indiqué à Airbus que nous n'étions pas d'accord sur l'application stricte de cette règle (mais Airbus met en avant la nécessité de garantir la qualité et, dans la mesure où il y a eu des problèmes techniques, indiquent que nous ne pourrions pas livrer si nous n'avons pas de matière homologuée commandée et que la validation ne nous est pas accordée, ) Nous continuons de proposer que nous puissions livrer le métal à partir du moment où nous avons les essais (et bien sûr, nous faisons l'hypothèse qu'ils sont bons), en sachant que la validation ne sera officielle que quelques mois plus tard (mais ce sera avant l'utilisation de notre matière UKAD pour la fabrication des pièces). Nous rappelons que généralement, lorsque les essais sont bons, il n'y a pas de problème pour la validation, uniquement un délai "administratif" de traitement) Cela devrait nous permettre de revenir à un niveau de l'ordre de 100 T répartis sur l'année plus 150 T au dernier trimestre (selon les résultats connus en Mars et juillet). Airbus est d'accord pour discuter cette option en juin (il y aura alors les premiers résultats et ce sera

en fonction de cela que Airbus décidera)

A ces volumes il convient d'ajouter, un mois de délais de livraisons et comme ce sera le mois correspondant à Janvier 2014, où on espère retrouver une part beaucoup plus importante, UKAD va donc prévoir la fabrication de 350 T en 2013 pour Airbus (pièces), alors qu'on en avait 1417 T, au PLT

En ce qui concerne les fasteners, Airbus a une situation "plus souple " dans la mesure où les règles de passations de commandes ne sont que par trimestre.

Airbus nous a donc supprimé le T 1 et une partie du T2

L'hypothèse est faite que les résultats seront bons (et donc que les caractéristiques non conformes trouvées par Dynamet la semaine dernière ne se renouveleront pas ).

cela fait néanmoins descendre le volume de fasteners à 500 T au lieu de 775 T.

Ces deux réductions de volumes entraîneront une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 29 M€ sur un CA 2013 du PLT de 54,570 M€

(et cela pourra avoir un impact sur d'autre développement dans la mesure où les clients demandent si on est homologué airbus..;)

A votre disposition pour d'autres informations.

Yves-Charles RICCI

Tel :(33) 1 45 38 38 79

email : yves-charles.ricci@eramet-aubertduval.com